

Synthèse des rapports financiers annuels sur les programmes de DPE (,000\$)

	Notes	Base An 0 00/01	Total An 1 01/02	Total An 2 02/03	Total An 3 03/04	Total An 4 04/05	Total An 5 05/06	Changm't supérieur à base
DPE – Services de garde à l'enfance	1			514 327				
DPE – Soutien au revenu pour les familles	2			215 000				
DPE – Tous les autres programmes et services	3	161 800						
Investissement total – tous prog. DPE		161 800						
Moins: transferts fédéraux totaux		0	115 000	154 200	203 200	252 200	553 800	
Contributions prov. dans prog. DPE ou (transferts fédéraux non encore investis)								161 800

OBSERVATIONS

Hormis son rapport de base sur les services de garde produit en 2002-03, au cun des rapports publics de l'Ontario n'indiquent le total des investissements par programme individuel. Le rapport de base sur le DPE indique le total des autres investissements en DPE dans les 4 secteurs prioritaires mais non par programme individuel. Avant 2002-03, les rapports sur le DPE ne portaient pas sur les services de garde ni sur les programmes de soutien au revenu. Les rapports sont disponibles jusqu'en 2005-06 et rendent compte des transferts fédéraux (cf. notes 2, 3 et 4), mais ne montrent pas explicitement qu'il s'agit des seuls changements d'investissements au fil des ans et ils n'indiquent pas le total de ces investissements par programme individuel (cf. p.ex. p. 23 du rap. 2005-06). Sans cette information, nous ne pouvons déterminer s'il y a eu croissance ou diminution de la contribution provinciale en DPE. Nous ne pouvons donc pas remplir le tableau des investissements et ne pouvons pas confirmer à quoi ont été affectés tous les transferts fédéraux.

NOTES

1. Dans son rapport 2002-03, l'Ontario indique avoir investi 315,3 M\$ en subventions pour frais de garde (dont le Supplément de revenu pour frais de garde), 117,9 M\$ en subventions salariales, 46,6 M\$ en soutien à l'intégration, 15,9 M\$ pour les centres de ressources et 18,7 M\$ en soutien administratif, total 514,3 M\$

Les années subséquentes, l'Ontario indique que les transferts fédéraux destinés aux services de garde régis ont été affectés de la manière suivante:

	millions \$	03/04	04/05	05/06
Total des transferts féd. reliés aux services de garde (ententes 2003 et 2005)		9,7	58,2	359,4
<i>Selon les rapports publics, les transferts fédéraux ont été affectés ainsi:</i>				
GSMR/CADSS* - pour satisfaire aux exigences relatives au permis, rénov. mineures et maintien/augm. de capacité		9,7		
Améliorer l'accès des enfants fréquentant une garderie située dans l'école			18,8	
GSMR et CADSS - paiement unique pour améliorations mineures			19,4	
GSMR et CADSS - subventions frais de garde et salariales, soutien à l'intégration			20,0	58,2
GSMR et CADSS - subvention sans condition pour création de places Meilleur départ (immobilisation et fonctionnement)				296,1
Soutien à la planification provinciale et à l'administration				5,0
Total		9,7	58,2	359,3

- En 2002-03, l'Ontario a décrit et rendu compte de ses investissements dans le prog. Supplément de revenu pour frais de garde: "un crédit d'impôt sur le revenu gagné"...un transfert versé aux parents à faibles et modestes revenus"...les parents peuvent dépenser la prestation comme ils le désirent" (rapport de base sur les serv. de garde p.11). Les investissements consentis à ce prog. de soutien au revenu n'ont pas été rapportés dans les rapports annuels antérieurs et subséquents.
- Les rapports publics postérieurs à 2001-02 indiquent que les transferts fédéraux destinés au DPE ont été investis dans les quatre champs d'actions prioritaires comme suit:

<i>(millions \$)</i>	02/03	03/04	04/05	05/06
Transferts fédéraux DPE (Accord 2000)	154,2	193,5	194,0	194,4
<i>Les rapports publics indiquent que les transferts fédéraux ont été affectés de la manière suivante:</i>				
Promotion de la santé durant la grossesse, à la naissance et durant la petite enfance	16,0	19,7	25,8	28,4
Amélioration des services aux parents et aux familles	42,4	53,5	56,2	50,3
Renforcement des prog. de DPE, d'apprentissage et de garde des jeunes enfants**	86,6	107,1	107,3	110,7
Renforcement des services à la commauté	5,7	4,2	4,7	4,6
Total par rapport public	150,7	184,5	194,0	194,0
Différence: transferts féd. Potentiellement non dépensés	-3,5	-9,0	0,0	-0,4

*Gestionnaires de services municipaux regroupés (GSMR) et Conseils d'administration des districts de services sociaux (CADSS) sont les gestionnaires de système pour les services de garde; Ils sont responsables de la planification, gèrent l'offre de services et assument 20% des dépenses approuvées (Province en assume 80%)

** Rapport 2005-06 comprend peut-être des investissements en services de garde, cf. Meilleur départ, p. 18)

Rapports annuels sur les indicateurs comparatifs non financiers des services de garde

	Base An 0 00/01	Total An 1 01/02	Total An 2 02/03	Total An 3 03/04	Total An 4 04/05	Total An 5 05/06	Changm't supérieur à base
DISPONIBILITÉ (note 1)							
Capacité des permis (nbre de places) en garderie	s/o	s/o	201 976	206 969	213 130	229 875	27 899
Inscriptions totales en garde familiale régie	s/o	s/o	18 553	19 838	19 392	19 748	1 195
ABORDABILITÉ (note 2)							
Nbre d'enfants recevant des subv. de frais de garde dans le réseau des services de garde régis	s/o	s/o	120 261	115 919	119 587	119 233	-1 028

QUALITÉ

Indicateurs comparatifs clairs non disponibles

NOTES

- Le rapport 2005-06 comprend également des données comparatives par groupe d'âge, par taux de fréquentation et sur le nbre de garderies et d'agences de garde en milieu familial.
- Le rapport 2005-06 fournit des données comparatives par catégorie de subventions, y compris les subventions régulières pour frais de garde, celles destinées aux services de garde (Ontario au travail) officiels et réglementés et aux services de garde (Ontario au travail) informels et non réglementés.
- Tous les chiffres proviennent du rapport 2005-06, pages 20 - 31. Les services de garde ne faisant pas partie des investissements de l'Ontario en vertu de l'entente sur le DPE en 2000-01 et 2001-02, les montants de base en vertu de l'Entente-cadre multilatérale sont ceux qui s'appliquent.